



Présents : 4
Représenté : 2
Absents : 1
Votants : 6

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N °30/2026

Séance du 03/09/2026

L'an deux mille vingt-six le trois septembre à 9h le conseil municipal de TOX., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Jules-François DURASTANTI

Date de la convocation du conseil municipal : 01/09/2026

Secrétaire de séance : Alice NASICA

Sont présents : Jules-François DURASTANTI, Carine VANGIONI, Lena MOUTET-BERENI, Jean-Charles FERRI

Sont Représentés : Bernard FILIPPI, Celine MELIN,

Sont absents : Vincent CALENDINI

**Objet de la
délibération :**

**Attribution d'une
subvention à l'association
« Les Chats de Tox »**

Le Conseil Municipal de la commune de TOX;

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'association « Les Chats de Tox » œuvre sur le territoire de la commune en faveur de la protection et de la prise en charge des chats, notamment par des actions de nourrissage, de soins, de stérilisation et de suivi des animaux.

Afin de soutenir les actions menées par l'association et de participer aux dépenses nécessaires à leur réalisation, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de lui attribuer une subvention d'un montant de 1 000,00 € au titre de l'année 2026.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **DÉCIDE** d'attribuer à l'association « Les Chats de Tox » une subvention d'un montant de 1 000,00 € ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003289-20260903-0309202630-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/09/2026
Publication : 03/09/2026

Pour l'autorité compétente par délégation